

MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec confiance que nous amorçons l'année 2026 au Complexe environnemental de la Rouge. J'ai le privilège de poursuivre mon engagement à titre de président du conseil d'administration aux côtés d'une équipe solide et de nos 25 municipalités membres unies dans une vision commune.

Le conseil d'administration du CER tient à souligner le départ à la retraite d'une directrice générale d'exception, dont le leadership, le professionnalisme et le dévouement ont marqué durablement le CER. Durant mes 4 ans comme président j'ai été choyé de t'avoir côtoyé et d'avoir travaillé à tes côtés. Merci Marlène.

De plus, nous sommes heureux de souligner l'entrée en fonction du nouveau directeur général, qui mettra à profit ses années d'expérience au sein de l'organisation pour assurer une continuité solide et un leadership engagé. Je tiens à préciser que l'arrivée de Patrice Lanctôt est une excellente nouvelle pour le futur de notre organisation.

L'alliance intermunicipale qui nous unit demeure notre principale force. Cette collaboration nous permet d'opérer un site qui se distingue fondamentalement des sites à but lucratif : notre mission est de servir nos membres et nos concitoyens dans le respect de l'environnement et de leur capacité de payer. Cette approche guide nos décisions et oriente nos investissements.

Le Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2022-2029, endossé par les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, trace la voie à suivre. Nos infrastructures et services développés au fil des ans nous positionnent avantageusement pour poursuivre notre mission. L'année 2026 sera une année de consolidation de nos acquis et d'exploration de nouvelles avenues en économie circulaire adaptées aux réalités de notre région.

Les défis demeurent importants. La gestion responsable exige des choix réfléchis, un équilibre constant entre nos ambitions environnementales, nos capacités financières et une adaptation continue aux réalités réglementaires mais notre organisation possède tous les atouts nécessaires : une équipe compétente et dévouée, une gouvernance transparente et une vision partagée par l'ensemble de nos membres.

Le conseil d'administration maintient son engagement à assurer une gestion rigoureuse des ressources qui nous sont confiées, à soutenir notre équipe dans la réalisation de sa mission et à prendre des décisions qui servent l'intérêt collectif de notre territoire. Nous continuerons à maintenir un dialogue ouvert avec nos municipalités membres et à favoriser la transparence dans toutes nos actions.

C'est dans un esprit de responsabilité partagée et de collaboration que nous abordons cette nouvelle année, avec la certitude que chaque geste posé aujourd'hui contribue à bâtir un environnement plus sain pour les générations qui nous suivent.

Frédéric Broué

Président du conseil d'administration